

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 84 (2022)
Heft: 2

Rubrik: ASETA ; Mots croisés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



De nombreux points semblent réglés, mais bien des zones d'ombre demeurent: qui a besoin de quelle formation pour réaliser des travaux forestiers et lesquels ? Photo: Roman Engeler

Si les règles sont en place, des questions subsistent

Le comité de l'ASETA a consacré sa première séance de l'année à des procédures de consultation et à un sujet critique, la formation obligatoire aux travaux forestiers.

Roman Engeler

La période de transition de cinq ans relative à l'obligation de formation de la nouvelle loi fédérale sur les forêts s'est terminée à la fin 2021. Dorénavant, les personnes réalisant des travaux forestiers sur une base contractuelle doivent avoir suivi une formation d'une durée minimale de dix jours ou présenter une reconnaissance d'équivalence délivrée par le canton. Qui-conque ne bénéficie ni de cette formation ni de la reconnaissance d'équivalence n'est pas assuré en cas d'accident. Ce sujet a fait l'objet d'un article dans l'édition 12/2021 de *Technique Agricole*.

Manque de clarté

Les multiples questions adressées à l'ASETA sur ce sujet ont incité le comité à le mettre à l'ordre du jour de sa dernière séance. Si le principe de cette formation obligatoire paraît évident, plusieurs aspects de la réglementation et de l'ordonnance restent confus. Il ressort en particulier que leur mise en œuvre et leur interprétation diffèrent d'un canton à l'autre. On se demande par exemple selon quels critères un travailleur forestier peut être qualifié d'«expérimenté» pour bénéficier d'une reconnaissance d'équivalence.

Le cas d'agriculteurs travaillant dans leur propre forêt avec leurs apprentis ne faisant pas partie de leur famille n'est pas non plus très clair. On ignore si ces apprentis sont autorisés à les aider en forêt, et, dans l'affirmative, la nature des travaux qu'ils peuvent accomplir avant d'avoir suivi ou terminé le module optionnel de bûcheronnage.

A l'époque des débats parlementaires, promesse avait été faite que la mise en œuvre de la formation serait simple et pragmatique; la situation actuelle semble plutôt démontrer l'inverse. Quant aux prix des cours, il faut hélas constater qu'on est loin des annonces d'alors. Même après déduction des contributions fédérales et cantonales, la formation coûte bien davantage que les 200 francs évoqués au temps des discussions aux Chambres.

L'ASETA et son président, le conseiller aux Etats Werner Salzmann, soumettra dès que possible cette question au Conseil fédéral et exigera des mesures correctives.

Les traitements réservés aux pros?

Le comité a aussi émis des critiques dans le cadre de la consultation en cours, relative à l'«Ordonnance sur la réduction des risques liés au produits chimiques». Un régime d'autorisation professionnelle pour la protection des plantes vise, lui aussi, à étendre la formation de base et continue. Cela risque de fragiliser encore davantage les petites exploitations de cultures spéciales parce qu'elles ne pourront plus traiter leurs petites parcelles, faute d'une attestation de formation ou d'autres solutions, en l'absence d'une agro-entreprise habilitée. Il est à craindre que la formation agricole générale ne suffise bientôt plus pour effectuer des traitements phytosanitaires.

Scepticisme envers les zones 30

Le comité s'est aussi montré sceptique face à l'introduction d'une procédure simplifiée pour l'instauration de zones limitées à 30 km/h. On peut craindre que ces zones se multiplient non pas pour des motifs de sécurité du trafic, mais plutôt pour répondre à des intérêts particuliers. La mise en place de zones 30 va souvent de pair avec des aménagements comme des rétrécissements de chaussée. Ils compromettent le passage de véhicules agricoles avec des surlisseurs tolérées jusqu'à 3,5 mètres. La mise en place de zones 30 sans examen préalable par des experts risque d'aggraver ce problème. ■



Mots croisés

Gagnez ce sac à dos ainsi que son contenu, d'une valeur globale de CHF 80.-



Définitions

Horizontalement

1. Remorque récoltant les fourrages en vrac.
2. Salut familier en anglais.
3. Support numérique servant à visualiser des informations.
4. Variété de pomme très parfumée.
5. Qualificatif d'un individu dépourvu d'occupation.
6. Planeur motorisé ultra-léger.
7. Crucifère à fleurs jaunes.
8. Ancien terme pharmacologique désignant le vin.
9. Bovidé de l'Himalaya.
10. Dépourvu d'habits.
11. Sportive de combat au corps à corps.
12. Précédemment.
13. Partie de la charrue qui tient le soc.
14. Article masculin.
15. Distribution ou partage des personnes ou des choses.
16. Partie colorée visible de l'œil.
17. Compartiments de rangement à disposition des élèves dans certains établissement scolaires.
18. Petit bateau léger monoplace ou biplace propulsé par la force des bras.
19. Canton de Soleure.
20. Femme d'Adam.
21. Véhicules tractés très utilisés en agriculture.

Verticalement

22. Personne de la gent féminine travaillant dans le secteur primaire.
23. Coupe périodique des arbres et des haies pour contenir leur développement.
24. Protéine servant de clé au virus SARS-CoV-2 pour entrer dans les cellules de son hôte.

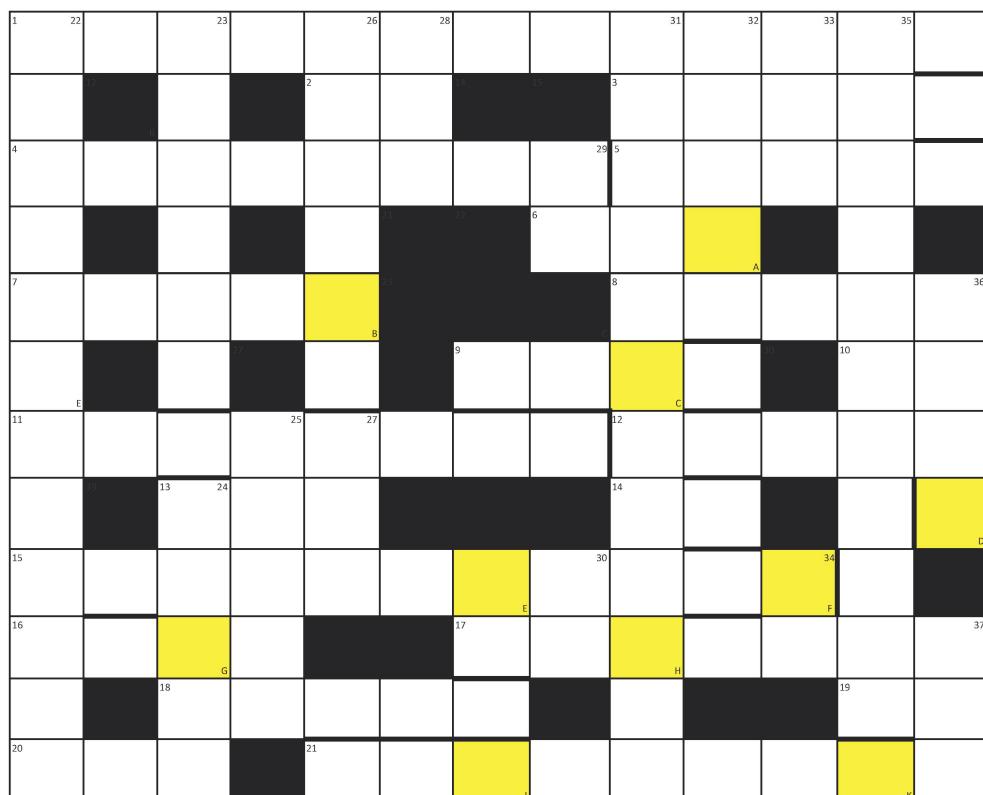
Envoyez-nous un SMS avec le terme **SVLT, le mot-mystère, votre nom et votre adresse** au numéro 880 (CHF 1.-) et remportez avec un peu de chance ce prix.
Date limite: le 28 février 2022

Le mot à découvrir en janvier était: **IRRIGATION**
La gagnante est Evelyn Gnädinger, Wiesholzerstrasse 36, 8262 Ramsen (SH)



À gagner:

- Un sac à dos Motorex «Lifestyle Collection»
- Un spray universel de graissage et de protection contre la corrosion «Intact MX 50» (500 ml)
- Un spray d'imprégnation pour textiles et cuir «Protex» (500 ml)



Mot-mystère



Grille élaborée par Mathieu Schubnel

Assemblées générales



L'assemblée générale aura lieu le mercredi 16 février à 9h30 à La Croix-Blanche, 1564 Domdidier. Inscriptions closes depuis le 31 janvier.

Communications



Cours préparatoires au permis G/M/F

Les cours de théorie constituent la préparation idéale pour l'obtention du permis de catégorie G/M/F et pour la conduite de tracteurs et de vélomoteurs. Cette formation en deux parties peut être suivie dans les six mois précédant le 14^e anniversaire. Les règles sanitaires de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) y sont respectées. Si elles venaient à être modifiées, des changements de dernière minute pourraient survenir.

Cours fixés au printemps 2022: jeudis 17 et 24 février à 18h30 à Gränichen Liebegg; jeudis 12 et 19 mai à 18h30 au FIBL à Frick.

Informations: auprès de Hansjörg Furter et Yvonne Vögeli, 062 893 20 41, sektion.ag@agrartechnik.ch

Inscription: via le site www.fahrkurse.ch



Examen pour le permis F/G 2022

La section des deux Bâle de l'ASETA organise les cours préparatoires en vue de l'obtention du permis de conduire de catégorie F/G pour les jeunes gens qui auront 14 ans en 2022 (nés en 2008), ou plus âgés.

Cours 2: mercredi 27 avril, 13h30; examen: samedi 7 mai, 9h

Cours 3: mercredi 9 novembre, 13h30; examen: samedi 19 novembre, 9h

Lieu: centre de formation d'Ebenrain, Sissach, Kurslokal 3

Prix: CHF 40.– pour les membres (CD didactique de CHF 40.– non inclus), CHF 80.– pour les non-membres (CD didactique de CHF 40.– non inclus).

Inscription: au plus tard 30 jours avant le début du cours auprès de Marcel Itin, Hof Leim 261, 4466 Ormalingen, 076 416 27 13, marcelitin@gmx.ch, merci d'indiquer les dates du cours et de naissance.



Offre de cours actuelle

Examen théorique de cyclomoteur ou de tracteur: les cours de préparation à l'examen théorique du permis de conduire de cyclomoteurs ou de tracteurs ont lieu le mercredi après-midi. Tarif des cours incluant la plate-forme d'apprentissage en ligne (24 cartes de théorie): CHF 70.– pour les membres et CHF 90.– pour les non-membres.

Dates des prochains cours:

Mercredi 16 février au BBZN de Sursee, de 13h15 à 17h30

Mercredi 16 mars au BBZN de Hohenrain, de 13h15 à 17h30

Mercredi 11 mai au BBZN de Sursee, de 13h15 à 17h30

G40: le cours G40 organisé par l'ASETA a lieu sur les sites lucernois de Hohenrain, Willisau, Schüpfheim et Sursee. Des informations à ce sujet sont disponibles sur le site www.agrartechnik.ch/Fahrkurs-G40.

Examen théorique de scooter ou de voiture: préparation en ligne pour CHF 29.–

Cours de base de scooter ou de moto: à Büron et à Sursee. Prix du cours en trois parties: CHF 460.– pour les membres et CHF 480.– pour les non-membres. Prochain cours: n° 611 pour scooter et moto

1^{re} partie: samedi 26 mars, de 12h30 à 16h30

2^e partie: vendredi 1^{er} avril, de 12h30 à 16h30

3^e partie: samedi 2 avril, de 12h30 à 16h30

Cours de théorie sur le trafic routier: à Sursee, Schüpfheim et Hochdorf. Prix: CHF 220.– pour les membres, CHF 240.– pour les non-membres. Les prochains cours prévus pour mai 2022 sont en train d'être planifiés. Ils seront publiés sur le site www.lvlt.ch. Ils n'ont lieu que si le nombre de participants est suffisant. Si l'OFSP devait édicter de nouvelles directives au vu de l'évolution de la pandémie, les cours seraient annulés ou reportés à court terme.

Informations et inscription (sous réserve de changements de lieux, de contenu, de prix ou de durée de cours): auto-école de la LVLT, Sennweidstrasse 35, 6276 Hohenrain, tél. 041 467 39 02, fax 041 460 49 01, info@lvlt.ch

Dates des tests de pulvérisateurs 2022

Tests de pulvérisateurs avec turbodiffuseur

Lundi 14 au mercredi 16 mars, BBZN, Hohenrain

Tests de pulvérisateurs pour grandes cultures

Jeudi 17 et vendredi 18 mars, BBZN, Hohenrain

Lundi 21 mars, Pius Buchmann AG, Ruswil

Mardi 22 mars, Chappuis AG, Landmaschinen, Willisau

Mercredi 23 mars, GS Landtechnik, Uffikon

Jeudi 24 mars, Albisser & Bucher GmbH, Triengen

Les détenteurs de pulvérisateurs qui ne recevront pas d'invitation et qui souhaitent faire contrôler leur engin sont priés de nous contacter (info@lvlt.ch ou 041 910 04 62). Les tests seront annulés ou reportés si de nouvelles directives de l'OFSP relatives au coronavirus devaient être adoptées.



Journée de plein champ «Désherbage mécanique»

Lundi 7 mars, de 9h30 à 15h45, centre de formation agricole LBBZ Schluechthof, domaine de Chamau, à Hünenberg

Une journée de plein champ est prévue pour le 7 mars au centre de formation agricole LBBZ Schluechthof, domaine de Chamau, à Hünenberg. La démonstration de différents types de machines (herses-étrilles, houes rotatives et sarclées) est au programme. Les visiteurs auront aussi l'occasion de s'informer sur le désherbage mécanique des céréales et du maïs et sur des sujets actuels comme la protection chimique des plantes. Des utilisateurs d'étrilles expérimentés pourront les renseigner. Si la météo devait rendre impossible le passage des machines dans les champs de céréales, la rencontre serait reportée au lundi 21 mars. Les personnes inscrites seraient alors informées par courriel. L'équipe «Production végétale et machinisme agricole» du centre de Schluechthof ainsi que la section zougoise de l'ASETA se réjouissent de votre participation à cet événement.

Informations: Raphael Vogel, 041 227 75 65, raphael.vogel@zg.ch

Inscription: au plus tard le 28 février à l'aide du lien suivant : <https://www.natuerlich-zug.ch/veranstaltungsuebersicht/1923.html>

Innove avec KWS!

INITIO BirdProtect

La nouvelle génération de traitement des semences!



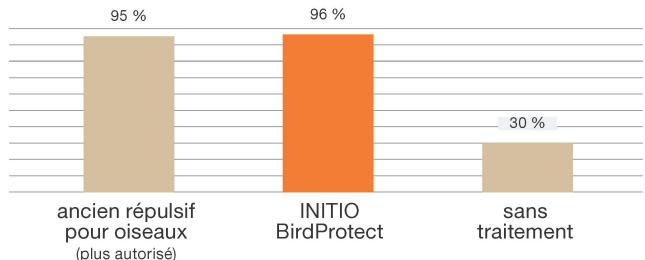
Protection de l'utilisateur

Renoncer au Korit assure plus de sécurité



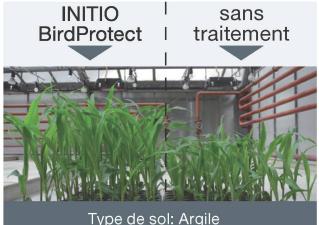
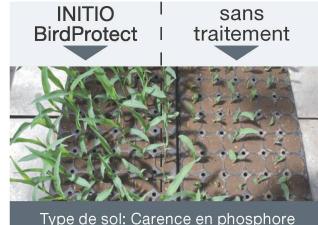
Protection des oiseaux

Protégés grâce à l'amertume



Développement juvénile

Puissance au démarrage



Le traitement des semences adéquat, pierre angulaire de votre succès.

www.kws-suisse.ch/initio

Plus de puissance pour vos semences!



Dates des tests de pulvérisateurs 2022

Tests de pulvérisateurs de cultures fruitières

Lundi 28 et mardi 29 mars, LBBZ Schluechthof, Cham

Tests de pulvérisateurs de grandes cultures

Lundi 4 et mardi 5 avril, LBBZ Schluechthof, Cham

Informations et inscription: auprès de Beat Betschart, beatbet@bluewin.ch ou au 079 771 65 90



Contrôle des installations électriques, offre avantageuse pour les membres de l'ASETA

Les installations électriques à basse tension sont soumises à un contrôle lors de la transformation ou de la construction d'un bâtiment. Un contrôle des installations doit en outre être effectué à intervalles réguliers: tous les dix ans dans les étables et les granges ainsi que tous les vingt ans dans les bâtiments d'habitations. Vous pouvez choisir vous-même l'organe de contrôle. C'est pourquoi la section zurichoise de l'ASETA a élaboré conjointement avec la société IBG une offre très intéressante pour ses membres.

Renseignements et inscription: www.strickhof.ch

Cours préparatoires au permis de tracteur

La section ASETA Zurich aide les futurs conducteurs en proposant des cours de préparation à l'examen théorique en vue de l'obtention du permis de catégorie G (tracteurs jusqu'à 30 km/h). Ces cours peuvent être suivis quatre à six mois avant le 14^e anniversaire (des attestations de cours de secourisme et de sensibilisation au trafic routier ne sont pas encore nécessaires dans cette catégorie).

Prix: CHF 80.– pour les membres, CHF 110.– pour les non-membres. Le dossier de cours et le repas de midi sont compris dans le prix. Le cours se déroule au Strickhof, Eschikon 21, à Lindau. **Inscription:** SVLT Zürich, Eschikon 21, 8315 Lindau, 058 105 99 52.



Cours et examens théoriques de permis de tracteur 2022

Dans les cantons de Saint-Gall et d'Appenzell, l'examen en vue de l'obtention du permis de conduire des véhicules agricoles peut être passé au plus tôt respectivement un mois et trois mois avant le 14^e anniversaire, tandis que tous les natifs de l'année 2008 (ou des années précédentes) peuvent s'y présenter dans le canton de Glaris.

Prix: CHF 70.– pour les membres; CHF 95.– pour les non-membres, CD didactique avec des questions d'examen et des fiches de travail inclus

Renseignements et inscription: auprès de Hans Popp, Karrersholz 963, 9323 Steinach, 071 845 12 40 ou hanspopp@bluewin.ch

Responsable du cours: Hans Popp, Karrersholz 963, 9323 Steinach

Lieu	1 ^{er} jour	2 ^e jour + examen
	Après-midi	Mercredi après-midi
Trogen	Me 02.03.2022	
Trogen/Trogen StVA Trogen		23.03.2022

Widnau, Rest. Rosengarten	Sa 26.03.2022	
Rorschach, Aula Schulh. Burghalde/StVA		13.04.2022
Kaltbrunn, Rest. Löwen	Me 06.04.2022	
Kaltbrunn, Rest. Löwen/StVA Kaltbrunn		04.05.2022
Mosnang, Oberstufenzentrum	Sa 23.04.2022	
SG-Winkeln, Kath. Pfarreiheim, Winkeln/StVA		18.05.2022
St. Peterzell, Schulhaus	Sa 07.05.2022	
SG-Winkeln, Kath. Pfarreiheim, Winkeln/StVA		01.06.2022
Wittenbach, Oberstufenzentrum	Me 11.05.2022	
Rorschach, Aula Schulh. Burghalde/StVA		15.06.2022

Formation pour le permis F/G

Les jeunes gens doivent suivre des cours de théorie en vue de l'obtention du permis de conduire de catégorie F/G. L'examen réussi donne le droit de conduire sur la voie publique des véhicules à moteur agricoles dont la vitesse maximale est de 30 km/h.

Pour plus d'informations, consultez le site www.fahrkurse.ch.

AG

Contact: Yvonne Vögeli, Strohegg 9, 5103 Wildegg, 062 893 20 41, sektion.ag@agrartechnik.ch (possibilité d'inscriptions à court terme)

BL, BS

Contact: Marcel Itin, 076 416 27 13, marcelitin@gmx.ch

BE

Contact: Peter Gerber, 031 879 17 45, Hardhof 633, 3054 Schüpfen, www.bvlt.ch

FR

Contact: AFETA, Samuel Reinhard, route de Grangeneuve 31, 1725 Posieux, samuel.reinhard@fr.ch, 026 305 58 49

GR

Lieux de cours: Landquart, Ilanz, Thusis, Scuol, Samedan
Contact: Luzia Föhn, 081 322 26 43, 7302 Landquart, foehn@ilnet.ch, www.svlt-gr.ch

NE

Contact: Bernard Tschanz, chemin du Biolet, 2042 Valangin, bernardtschanz@net2000.ch

GL

Contact: Hans Popp, 071 845 12 40, Karrersholz 963, 9323 Steinach, hanspopp@bluewin.ch

SH

Contact: VLT-SH, Geschäftsstelle, Adrian Hug, Schüppelstrasse 16, 8263 Buch, 079 395 41 17, www.vlt-sh.ch

SO

Contact: Beat Ochsenbein, 032 614 44 57, ochsebeis@bluewin.ch

SZ, UR

Contact: Florian Kälin, Geschäftsstelle VLT Schwyz und Uri, 055 412 68 63, 079 689 81 87, info@glarnernbeef.ch

TG

Contact: VLT/Landtechnik, Markus Koller, 071 966 22 43, Weierhofstrasse 9, 9542 Münchwilen

VD

Lieu de cours: Oulens-sous-Échallens
Contact: ASETA – Section vaudoise, Virginie Bugnon, chemin de Bon-Boccard, 1162 Saint-Prex, v.bugnon@bluewin.ch

ZG

Contact: Beat Betschart, 041 755 11 10, beatbet@bluewin.ch

ZH

Lieu de cours: Strickhof, Lindau. **Contact:** SVLT ZH, Eschikon 21, 058 105 98 22, Postfach, 8315 Lindau, www.svlt-zh.ch



Tests 2022 de pulvérisateurs arboricoles et viticoles

Du 21 mars au 1^{er} avril, à Sulgen

Les appareils soumis au contrôle doivent être techniquement au point. L'intervalle entre les tests passe de quatre à trois ans. Les contrôles 2022 et 2025 se dérouleront à Sulgen, 2023 Lanzenneunforn/Lommis, 2024 Roggwil/Altnau. Veuillez joindre les indications sur le pulvérisateur (type, contenance, année de construction, écartement des rangs...).

Inscription: jusqu'au 1^{er} mars 2020 auprès de VTL Landtechnik, Geschäftsstelle, info@vtlt.ch, Markus Koller, Weierhofstrasse 9, 9542 Münchwilen.

Tests 2022 de pulvérisateurs de grandes cultures

La section Thurgovie effectue les tests sur les sites suivants:

Lieu	Adresse	Date
Berg	Michael und Thomas Oertig, Birwinkerstr. 16	Ma 05.04.2022
Herdern	Landwirtschaft Schloss Herdern, Biogasanlage	Je 07.04.2022
Affeltrangen	Michael Mathys, Grossenegg 1	Me 20.04.2022
Diessendorf	Urban Dörig, St. Katharinental	Ve 22.04.2022
Frauenfeld	Beat Meier, Ifang	Ma 07.06.2022
Helsighausen	Willi Wittwer, Lindenstr. 7	Ve 10.06.2022
Engishofen	Oliver Engeli, Lerchenhof	Ma 14.06.2022
Bonau	Hansjörg Uhlmann, Neugrüt	Me 17.08.2022

Cours théoriques 2022 pour le permis M/G

Les formulaires d'inscription à l'examen théorique en vue des permis de cyclomoteur de catégorie M et de tracteur de catégorie G (jusqu'à 30 km/h) peuvent être obtenu auprès de n'importe quel poste de police. On peut aussi se les procurer à l'office de la circulation routière à Frauenfeld, Amriswil ou à Kreuzlingen, lieux de l'examen (qui peut être passé au plus tôt un mois avant le quatorzième anniversaire). Les cours durent deux demi-jours, afin de préparer les jeunes conducteurs de manière optimale à cet examen. Ils ont lieu le samedi matin.

Prix: CHF 70.– pour les enfants de membres de la section thurgovienne et CHF 90.– pour les non-membres, CD didactique et questions officielles d'examens inclus. Les taxes d'examen de l'Office de la circulation routière seront facturées séparément.

Inscription: VTL\Landtechnik, info@vtlt.ch, Markus Koller, Weierhofstrasse 9, 9542 Münchwilen.

N°	Lieu	Cours M/G	
		De 8h30 à 11h30	De 8h30 à 11h30
1	Alterswilen	Samedi 12.02.2022	Samedi 26.02.2022
2	Münchwilen	Samedi 05.03.2022	Samedi 19.03.2022
3	Bürglen	Samedi 07.05.2022	Samedi 21.05.2022
4	Müllheim	Samedi 11.06.2022	Samedi 18.06.2022
5	Bürglen 2	Samedi 20.08.2022	Samedi 03.09.2022
6	Amriswil	Samedi 29.10.2022	Samedi 12.11.2022
7	Fritschen	Samedi 19.11.2022	Samedi 03.12.2022

Nous travaillons quotidiennement pour l'agriculture.

Nous proposons chaque mois une offre spéciale aux membres de l'ASETA.

ACTION

Signalisation de surlargeur par LED 12 V avec contrôle de défaillance



CHF 220.00

au lieu de CHF 279.00 (Prix incl. 7,7 % TVA)

Offre valable jusqu'à fin mars 2022

n° article 02.0223

Taille : 400 mm x 165 mm

Zone de marquage : 400 mm x 165 mm

Longueur du câble : 6 m | Largeur d'éclairage : variable

Espace des trous : Ø 8 mm x 245 mm

Montage simple

Profitez maintenant et commandez :
par **téléphone, e-mail** ou sur **le shop online** de
notre site Internet ! Veuillez indiquer votre
numéro de membre ASETA.

Directement vers l'offre :



Nous sommes le centre de compétence pour
la sécurité au travail et la protection de la santé
dans l'agriculture et les domaines apparentés.

Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA)
Grange-Verney 2 | 1510 Moudon
+41 21 557 99 18 | spaa@bul.ch | www.spaa.ch

«Oh! Ouahou!»

«Voilà l'exclamation que lancent les personnes dégustant mon rivaner ou mon pinot», plaisante Christian Steimer, jeune viticulteur de Wettingen (AG) né en 1988. Dans cette veine, il a baptisé deux de ses vins «Oh! Uh! Ah!». Il propose pas moins de 18 autres crus élaborés à partir de dix cépages. Les soins qu'il vole à ses 5 hectares de vignes portent amplement leurs fruits. Les parchets occupent le versant sud et bien ensoleillé de la Lägern, un contrefort saillant du Jura plissé. En 2019, sa «Lägere-Perle», un riesling-sylvaner, a été choisie comme vin de l'État argovien. Christian Steimer est fier aussi de son succès à l'AWC Vienna 2021, le concours qui se qualifie de «Principale compétition œnologique officiellement reconnue au monde». Conquis par les neuf vins qu'il a présentés, le jury lui a décerné deux médailles d'or, cinq d'argent et deux de bronze. Pour couronner le tout, le Gault & Millau l'a désigné «Rookie 2022», un titre qui échoit aux quatre jeunes viticultrices et viticulteurs les plus prometteurs de Suisse. «J'ai d'abord appris mécanicien en machines agricoles. Mais j'ai toujours su que je serais viticulteur», raconte notre hôte. Il a suivi sa deuxième formation sur le domaine de Hanspeter Lampert, à Maienfeld (GR), acquérant là tout l'éventail des savoirs, de la plantation de la vigne à la commercialisation des vins. En 2016, fort de sa passion pour la viticulture, il a été sacré champion suisse des vignerons au concours professionnel AgriSkills.

Deux ans plus tard, il reprenait le domaine de ses parents. Christian Steimer représente ainsi la troisième génération de la famille à occuper le bâtiment n° 10 de la Lindenplatz, la place du Tilleul au centre de Wettingen. Aux vignes s'ajoutent 5 hectares de terres arables. Côté mécanisation, un chenillard Geier «60 T» sert dans les pentes et pour les traitements phytosanitaires. Au gré des autres travaux, le Ferrari «Cobram 50» articulé emporte un broyeur interceps, un broyeur à fléaux, une effeuilleuse, un aspirateur à feuilles et d'autres appareils. Christian Steimer peut compter sur le soutien de ses parents, d'un collaborateur et sur l'aide de son amie. Les vendanges réunissent jusqu'à 15 membres de la famille, amis et connaissances. Le travail dans les vignes est pénible, d'autant plus que les pentes et terrasses sont nombreuses, tout en murs et murets de haut en bas. L'été 2021, le mildiou a joué un sale tour à Christian qui a perdu presque 80% de sa récolte.

Le travail en cave est sa tâche préférée. Sa «Rote Trotte» date de 1428. Wettingen comptait autrefois huit enaveurs pour 85 hectares de vignoble. «C'est passionnant de découvrir ce qu'on peut élaborer à partir d'un simple jus de raisin. Les possibilités sont innombrables pour influencer le processus de vinification, et donc le goût et la qualité du produit fini», explique Christian Steimer. Il a de grands projets en vue. Depuis 2015, il prévoit de déménager son chai. Il doit malheureusement encore patienter pour l'obtention du permis de construire. ■

Propos recueillis par Dominik Senn



Les cours proposés par l'ASETA et le SPAAC



Cours de conduite «G40»

Tout titulaire d'un permis de catégorie G qui a participé au cours de conduite «G40» est autorisé à conduire des tracteurs et des véhicules spéciaux agricoles ainsi que des tracteurs immatriculés en tant que véhicules industriels à une vitesse de 40 km/h au maximum, pour des cours agricoles. Le cours de conduite «G40» de l'ASETA est reconnu par l'Office fédéral des routes (OFROU) et sera inscrit sur le permis de conduire.



Inscription: sur les sites www.agrartechnik.ch et www.fahrkurse.ch, vous trouverez les formulaires d'inscription et toutes les informations utiles sur les cours (dates, lieux...).



Formation continue OACP

Lieu: Riniken (AG)

Formation obligatoire des conducteurs de poids lourds.

Inscription: sur les sites www.agrartechnik.ch et www.fahrkurse.ch, vous trouverez toutes les informations utiles sur les cours (uniquement en allemand).

nouveau



Cours de conduite

Conduite économique de véhicules agricoles.

Inscription: www.agrartechnik.ch ou www.fahrkurse.ch



Cours de pilotage de drones

Inscription: vous trouverez toutes les informations utiles sur les cours sur les sites Internet www.agrartechnik.ch et www.fahrkurse.ch.



Cours de soudure

Lieu: Riniken (AG)

Ces cours s'adressent aux débutants désireux de connaître les techniques de base de soudure et aux pratiquants confirmés souhaitant actualiser et approfondir leur savoir-faire, qu'ils soient amateurs ou professionnels.

Inscription: sur les sites Internet www.agrartechnik.ch et www.fahrkurse.ch, vous trouverez toutes les informations utiles sur les cours (uniquement en allemand).



Cours agriLIFT

Les modules de base R1 (chariot élévateur à contrepoids) et R4 (chariot télescopique) sont traités en deux jours en séquences théoriques et pratiques, selon la directive CFST 6508.

Inscription: sur le site www.bul.ch, vous trouverez les formulaires d'inscription et toutes les informations utiles sur les cours (dates, lieux...).

De plus amples informations sur les cours sont disponibles sur le site

www.agrartechnik.ch ou www.fahrkurse.ch, contact: 056 462 32 00 ou zs@agrartechnik.ch

■ Impressum

84^e année

www.agrartechnik.ch

Éditeur

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA)
Werner Salzmann, président et conseiller aux États
D' Roman Engeler, directeur

Rédaction

Tél.: 056 462 32 00
Roman Engeler: roman.engeler@agrartechnik.ch
Heinz Röthlisberger:
heinz.roethlisberger@agrartechnik.ch
Matthieu Schubnel:
matthieu.schubnel@agrartechnik.ch
Dominik Senn: dominik.senn@agrartechnik.ch
Ruedi Hunger: hunger@bluewin.ch

Abonnements et changements d'adresse

Ausserdorfstrasse 31, 5223 Riniken
Tél.: 056 462 32 00, fax 056 462 32 01
www.agrartechnik.ch

Directeur de la publication

D' Roman Engeler, Ausserdorfstrasse 31
5223 Riniken (AG)
Tél.: 079 207 84 29
roman.engeler@agrartechnik.ch

annonces

Alex Reimann
Vente d'annonces
Tél.: 079 607 46 59
inserate@agrartechnik.ch

Tarif des annonces

Tarif valable: 2022
Rabais pour une parution simultanée dans
Schweizer Landtechnik

Production et expédition

AVD GOLDACH AG
Sulzstrasse 10-12
9403 Goldach (SG)

Paraît 11 fois par an

Prix de l'abonnement

Suisse: CHF 110.– par an (TVA incluse)
Gratuit pour les membres de l'ASETA
Étranger: CHF 135.– (TVA exclue)

ISSN

1023-1552

Prochain numéro

Thème principal «Agriculture de montagne»

La polyvalence et l'adaptation à la pente sont des exigences requises pour des équipements de montagne. Mais le premier impératif reste la sécurité.

**L'édition 03/2022 paraîtra le
10.03.2022.**

Clôture de la rédaction: 21.02.2022

Clôture des annonces: 25.02.2022